Envoyé en préfecture le 03/05/2021
Reçu en préfecture le 03/05/2021
Affiché le 03/05/2021
ID : 038-213802374-20210430-DEL_2021_23-DE

Mizoën

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-et-un, le trente avril à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 23 avril 2021

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)
MICHEL Bernard, GONON Florence, VENERA Christophe, PINATEL François, PHILIPPE Francine, JOUANNEAU Fanny, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy

PINATEL François a été nommé secrétaire de séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS
ELUS : 11
EN FONCTION : 11
PRESENTS : 11
VOTANTS : 11
CONTRE : 0
ABSENTION : 0
POUR : 11

Délibération n° 2021/23 : Compte-rendu des délégations consenties au Maire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant les délégations accordées à Monsieur le Maire par délibération du conseil municipal du 8 juillet 2020,

Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ces délégations,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Décision du 29 mars 2021 : acceptation du devis de l'entreprise CHOUVET pour le fleurissement communal 2021. Montant du devis : 2 884,48 € TTC.

Décision du 6 avril 2021 : acceptation du devis de l'entreprise GARAGE PIC pour la réparation du VIVARO. Montant du devis : 1 028,75 € TTC.

Décision du 9 avril 2021 : acceptation du devis de l'entreprise ERGTP pour la mise en œuvre d'enrobé rue de l'église dans la descente au cimetière. Montant du devis : 10 704,00 € TTC.

Décision du 15 avril 2021 : acceptation de la proposition de Madame HAUWUY Elisabeth pour l'accompagnement à la définition du projet de réhabilitation des bâtiments communaux. Montant du devis : 5 600,00 € TTC.

Décision du 20 avril 2021 : acceptation du devis de l'entreprise CHOUVET pour l'achat des fleurs et du terreau pour les habitants pour 2021. Montant du devis : 1 561,01 € TTC.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture :
Date d'affichage : 03 MAI 2021

MAIRIE DE MIZOEN 38142